

Impact des accommodements



*Yolande Geadah
Québécoise,
d'origine arabe,
engagée depuis
une trentaine
d'années dans
l'éducation inter-
culturelle et le
développement
international.*

Avec la tournée médiatisée de la Commission Bouchard-Taylor, la question des accommodements raisonnables a pris une ampleur démesurée par rapport à la proportion modeste des revendications religieuses au Québec. La popularité des audiences de la Commission est à la mesure des inquiétudes de la population.

Le plus frappant, dans ces audiences, c'est l'unanimité des intervenants de tous âges et de toutes allégeances politiques qui réitèrent leur appui indéfectible en faveur de l'égalité des sexes. Pour une valeur aussi controversée, il y a à peine quelques décennies, cette soudaine unanimité a de quoi nous laisser songeuses... Comment ignorer que cet appui cache parfois des attitudes xénophobes qui touchent plus particulièrement les minorités musulmanes, stigmatisées par la couverture médiatique de l'actualité internationale?

Il est donc urgent de dissiper la confusion entourant les enjeux liés à certaines revendications religieuses controversées, afin de dégager des règles communes favorisant l'ouverture aux autres et non le repli identitaire. Ce processus ne peut se faire sans compromis de part et d'autre, car il ne s'agit pas strictement d'une

question de droits individuels, mais de choix collectifs qu'une société doit faire dans l'intérêt de tous les groupes qui la composent afin de favoriser la paix sociale.

Les enjeux soulevés

Les principaux enjeux liés aux accommodements « religieux », car c'est bien de ceux-là qu'il s'agit dans la controverse actuelle, sont de trois ordres : l'égalité des sexes, la laïcité et l'intégration des immigrantEs et des minorités.

Si le principe de laïcité semble faire consensus, les opinions divergent dès qu'il s'agit de préciser la place de la religion dans l'espace public. Depuis la Révolution tranquille, la religion catholique a cédé la place à l'émergence d'un modèle de société laïque qui n'est pas encore achevé. Cela a permis l'épanouissement de certains droits, notamment les droits des femmes et ceux des personnes homosexuelles, autrefois niés au nom de valeurs religieuses patriarcales. C'est ce qui fait dire à plusieurs partisans de la laïcité que l'expression des croyances religieuses n'a plus sa place dans les institutions publiques et que celles-ci doivent respecter une neutralité religieuse pour que tous s'y reconnaissent vraiment. D'autres affirment au contraire que la pratique des accommodements religieux est nécessaire pour assurer l'inclusion des minorités et non leur exclusion.

L'égalité des sexes est-elle menacée par les accommodements religieux?

Il faut bien reconnaître que certaines revendications religieuses, bien que parfaitement légitimes aux yeux des croyantEs, mettent à rude épreuve les

valeurs consensuelles, telles l'égalité des sexes et la laïcité. Il en est ainsi des revendications visant la ségrégation sexuelle dans l'espace public et dans les services publics. On pense ici au refus de juifs hassidiques de faire affaire avec une policière ou une femme examinatrice pour l'examen de conduite, ainsi que le cas d'un mari musulman refusant de laisser un homme médecin examiner son épouse à l'urgence. D'autres cas controversés concernaient l'octroi d'horaires de piscines séparés, en réponse à la demande de certains groupes de femmes musulmanes voilées ou de juifs hassidiques.

On peut arguer que le fait d'aménager des horaires de piscine séparés ou des services non mixtes, au nom de valeurs religieuses, constituerait un recul pour l'égalité des sexes. Même si ces demandes n'imposent pas de « contraintes excessives » aux institutions, elles émanent d'une vision patriarcale qui refuse de reconnaître les mêmes droits aux femmes et qui cherche à les confiner dans des espaces réservés à elles seules. Cette vision repose sur une véritable obsession de pureté sans limite. Celle-ci conduit à un contrôle accru des hommes sur les femmes dans toutes les sphères de la vie, ce qui est incompatible avec les valeurs d'égalité des sexes que nous défendons sur toutes les tribunes. Le refus de la mixité dans les services publics conduit à ériger des structures séparées pour les femmes des minorités religieuses, ce qui revient à approuver un système d'apartheid culturel, totalement inacceptable de nos jours. Ce type d'accommodement, naïvement consenti au nom du relativisme culturel, ne fait qu'alimenter la xénophobie et le racisme à l'endroit des minorités, en plus d'encourager leur ghettoïsation.

religieux sur les femmes

De plus, le fait d'accepter la séparation des sexes dans les institutions et les services publics ne risque-t-il pas de remettre en question la place des femmes dans la société? En effet, ce modèle porte atteinte au droit des femmes (récemment acquis au prix de hautes luttes) d'occuper des postes de responsabilité dans tous les domaines, sans voir leur statut remis en cause par certains usagers, usagères, au nom de leurs valeurs religieuses.

Le port de symboles religieux à l'école : un double enjeu

Le port de symboles religieux à l'école soulève d'autres enjeux. Qu'il s'agisse du kirpan sikh (un poignard dont la lame atteint plus de 12 cm) ou du voile islamique (le hidjab, qui cache les cheveux et le cou, laissant le visage découvert), les controverses soulevées par ces pratiques ont été tranchées juridiquement en faveur de ces symboles¹. L'argument était à l'effet qu'une école publique ou même privée doit être inclusive et tenir compte des besoins religieux des élèves de toute origine pour favoriser leur intégration. On peut arguer au contraire que le port de symboles religieux à l'école contribue à ériger une barrière, tant physique que symbolique, qui entrave la communication avec les membres des autres groupes.

Dans le contexte pluraliste actuel, le port de symboles religieux à l'école met en évidence les différences, ce qui tend à isoler les enfants qui les portent. Si on ne peut s'opposer à la marginalisation volontaire des adultes, il en va autrement pour des mineurs, dans un contexte scolaire. N'est-ce pas précisément pour cette

raison que plusieurs écoles adoptent des codes vestimentaires? On voit ainsi qu'à l'argument de l'inclusion, qui autorise les individus et les groupes à préserver leurs valeurs et leurs coutumes intactes, on peut opposer l'argument de l'intégration à plus long terme, qui implique le partage de valeurs communes. C'est là le fondement de la citoyenneté moderne, axée sur le partage des mêmes droits et des mêmes obligations pour tous.

De plus, on ne peut faire abstraction du sens des symboles religieux et des valeurs qu'ils sous-tendent, car ces symboles contribuent à construire l'image des personnes qui les portent et définissent leur rapport aux autres dans la société.

Dans le cas du hidjab islamique, source de vives controverses même dans les pays musulmans, bien que considéré généralement comme un symbole de soumission des femmes, il est devenu, paradoxalement, symbole d'affirmation identitaire et source de fierté pour d'autres. Lorsqu'il s'agit de femmes adultes, il est difficile de trancher la question, car ce symbole cache diverses réalités. Mieux vaut dépasser ce débat stérile pour affirmer l'égalité des droits de toutes les femmes dans tous les domaines, quelles que soient leurs croyances.

Éviter le double piège du racisme et du relativisme culturel

Finalement, il faut éviter les amalgames douteux qui attribuent les revendications controversées à l'ensemble des membres d'une communauté, alors que seule une minorité les soutient et que plusieurs s'y

opposent. Les membres des minorités, comme ceux de la majorité, ne se situent pas tous du même bord dans ce débat épineux. On a tort aussi d'attribuer l'ensemble des revendications religieuses à l'immigration récente, alors que la plupart des demandes ne sont pas issues de l'immigration.

D'autre part, il faut bien réaliser qu'en appuyant les revendications religieuses au nom de la diversité culturelle, cela ne fait que renforcer les interprétations les plus rigides et les plus fanatiques des religions. Cela ouvre la porte à l'emprise des mouvements intégristes de toutes origines (islamique, juive, catholique, protestante ou sikhe) qui cherchent à soumettre tous les domaines aux diktats religieux. L'histoire nous montre que cette situation est porteuse de conflits sociaux sans fin. La solution ne réside pas tant dans la multiplication des accommodements religieux, mais plutôt dans des politiques et des stratégies d'intégration qui permettront de lutter efficacement contre les préjugés et l'exclusion économique et sociale dont se nourrissent les intégrismes religieux. C'est pourquoi il est urgent d'adopter des mesures énergiques visant à lever les obstacles à la reconnaissance des diplômes et de l'expérience des immigrants, afin de faciliter leur intégration économique dans le respect et la dignité de tous et de toutes.

1. Selon l'avis de la Commission des droits de la personne dans le cas du hidjab (1995, 2005) et la décision de la Cour suprême dans l'affaire Multani relative au kirpan (2006).